

COMMUNIQUÉ

Objet : Réouverture partielle de la Via Ferrata des Saix de Miolène
Réf : Com

Réouverture partielle pour le début de la saison estivale 2026.

Suite au passage de l'entreprise mandatée par la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance pour assurer la vérification et la maintenance des équipements de sécurité, la Via Ferrata des Saix de Miolène (Commune d'Abondance) est à nouveau accessible aux usagers depuis le 15/04/2026. Dans le but de préserver la quiétude de nids d'espèces protégées (faucon crécerelle, faucon pèlerin) observés sur le circuit de la Via Ferrata et d'éviter d'éventuels incidents liés à la présence de ces oiseaux, la fin de parcours se fera obligatoirement au niveau de la « sortie du Coucou », référencée 2B sur le plan de la Via Ferrata. La seconde partie du tronçon du chamois ainsi que le tronçon du bouquetin sont fermés par arrêté municipal jusqu'au 10 juillet 2026. Cette date susceptible d'évoluer si la fin de nidification est constatée.



cc-peva.fr

Plus d'information sur Leman Mountains Explore (Parcours, règles de sécurité, plan d'accès et dépliant)
<https://www.paysdevian-valleedabondance.com/montagne/escalade-et-via-ferrata/>

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



La CCPEVA s'implique dans les 17 objectifs de développement durable de l'ONU

Contact presse :

- Service communication – communication@cc-peva.fr